



Monic

----- Message transféré -----

De : amassada@riseup.net

Date : 21 déc. 2018 3:33 AM

Objet : [infoamassada] COMMUNIQUE 20 DECEMBRE 2018

Communiqué du jeudi 20 décembre au soir : L'Amassada menacée d'expulsion !!!

Mercredi matin, 19 décembre, nous recevions à l'Amassada une information concernant une potentielle expulsion pour le lendemain, jeudi 20 décembre. Face à ce danger, nous avons pris la décision de lancer un appel à nous rejoindre sur site.

Plus de 50 personnes ont répondu présentes. Avec des arrivées jusqu'au petit matin.

Des barricades ont été montées dans la nuit, chacun apportant son énergie à l'oeuvre collective.

Nous étions prêt.e.s dès l'aube à résister pour défendre ces lieux et notre dignité, pour défendre ce bout de territoire que nous habitons depuis plus de 5 ans. Nous étions prêt.e.s à défendre non seulement les maisons et cabanes de l'Amassada, mais aussi les champs et les bois alentours. Et sommes toujours plus que jamais déterminés à le faire.

L'expulsion n'a pas eu lieu ce jeudi 20 décembre.

Cependant, nous savons pertinemment que ce n'est que partie remise. En effet, la procédure d'expropriation a été lancée suite à la DUP, validée par la préfecture de l'Aveyron en juin dernier. L'État peut donc intervenir à tout moment pour détruire la Commune Libre de l'Amassada. Sachant aussi qu'un certain nombre de camarades habitant la région subissent une pression policière et judiciaire régulière (contrôles, convocations, GAV, procès, intimidations verbales) pour leurs engagements ici ; nous ne sommes pas dupes des tentatives du pouvoir d'en finir avec cette lutte territoriale contre un de ces Grands Projets Inutiles. Nous voyons bien comment toute contestation est réprimée, et les militants écologistes mis sous surveillance étroite. Le cas de Bure est exemplaire en ce sens, et est un laboratoire policier qui servira ailleurs.

Pour l'heure, RTE n'a pas encore réussi à prendre possession des terres, ni à obtenir le permis de construire. Et ne peut donc toujours pas débiter les travaux. Travaux qui commenceront par un déboisement partiel du site et l'excavation du sol sur 10 mètres de profondeur, avec une emprise de 5 hectares de terres agricoles.

Le rendu du jugement fixant les indemnités d'expropriations aura lieu le 12 février 2019. A ce moment là, RTE deviendra propriétaire des terres.

Nous nous attendons donc, dans les jours, semaines et mois à venir, à une intervention massive des forces de l'ordre.

Nous remercions toutes les personnes, proches ou lointaines, ayant répondu à cet appel par leur présence et leur solidarité.

Nous invitons chacun et chacune à rester attentifs et vigilants quant aux événements qui viendront. Les informations sont mises à jour régulièrement sur le site :

douze.noblogs.org

Pour l'Amassada

PAS RES NOS ARRESTA

To unsubscribe: <<mailto:infoamassada-unsubscribe@lists.riseup.net>>

List help: <<https://riseup.net/lists>>

